

## CONTRÔLES FORMEL ET INFORMEL DU CANNABIS : LA PERCEPTION D'USAGERS RÉGULIERS

Au Canada, l'entrée en vigueur de la Loi sur la légalisation du cannabis a relancé le débat entourant l'usage récréatif de cette substance. Cette étude souhaite approfondir les discussions en cherchant à mieux comprendre les mécanismes de contrôle social en place et leur influence sur les comportements d'usage des consommateurs de cannabis. Des entrevues semi-dirigées ont été menées auprès de 164 adultes usagers réguliers de cannabis recrutés dans quatre grandes villes canadiennes : Vancouver, Toronto, Montréal et Halifax. L'analyse qualitative des résultats révèle que les mécanismes de contrôle informel ont une grande influence sur le contexte d'utilisation puisqu'ils déterminent quand, où et avec qui le cannabis est consommé. Le contrôle formel quant à lui ne semble pas, du point de vue des usagers, avoir d'effet dissuasif marqué sur la cessation ou la réduction de l'usage, mais affecte tout de même les pratiques de consommation dans le but d'éviter les conséquences légales et la stigmatisation.

### Introduction et problématique

L'étude des mécanismes de **contrôle social** est essentielle pour comprendre l'usage contemporain des drogues et la réponse sociale à son égard. Les auteurs qui s'y sont intéressés le décrivent comme un contrôle qui assure la conformité ou une réponse à la déviance, et qui ne se limite pas au pouvoir de l'État, mais qui est diffus et omniprésent dans la société.

Tout au long du 20<sup>e</sup> siècle, le **contrôle social formel** du cannabis, imposé par la Loi et l'État, a dominé. Toutefois, l'approche répressive est mise en doute depuis plusieurs années. D'abord, les statistiques démontrent qu'elle n'aurait pas pour effet de réduire les taux d'usage. Également, la Loi est vue comme peu dissuasive par les usagers de cannabis et n'a pas d'impact significatif sur leurs comportements de consommation. Ils connaissent d'ailleurs peu la Loi et le risque d'être arrêtés ou punis pour leur consommation de cannabis est perçu comme très faible.

Le **contrôle social informel** du cannabis est quant à lui exercé par des groupes non officiels ou des individus sur la base de règles morales. Il semble avoir un impact sur l'usage de substances. Notons par exemple l'influence prédominante des pairs et des parents chez les jeunes, ou l'impact important que la stigmatisation et les politiques de régulation ont eu sur l'usage du tabac. Le contrôle informel n'est toutefois pas indépendant du contrôle formel puisque ce dernier influence les attentes de la société à l'égard des pratiques sociales telles que l'usage des drogues.

BROCHU, S., LÉPINE, P., PATENAUDE, C., & ERICKSON, P. (2018). FORMAL AND INFORMAL CONTROL OF CANNABIS: REGULAR USERS' EXPERIENCE. *SUBSTANCE USE & MISUSE*, 1-9. DOI : 10.1080/10826084.2018.1424911

### Auteur principal :

Serge Brochu  
Directeur scientifique,  
Institut universitaire sur  
les dépendances et  
professeur émérite,  
Université de Montréal  
serge.brochu@umontreal.ca  
514-385-3490 poste  
1135

### Objectif

Comprendre, du point de vue des usagers de cannabis, les **stratégies mises en place pour réguler leur consommation de cannabis** de façon à maintenir un usage modéré et responsable. Plus spécifiquement, l'étude vise à examiner les **impacts des contrôles formel et informel** sur leurs habitudes de consommation, ainsi que les interactions entre ces deux formes de contrôle social.

## Méthodologie

Dans le cadre d'une étude pancanadienne, 1 64 usagers de cannabis ont été rencontrés dans 4 grandes villes et selon les critères d'inclusion suivants :

- Présenter un usage régulier de cannabis :**  
Usage récréatif depuis au moins 5 ans environ 2 fois/mois ou 25 fois au cours de la dernière année;
- Être bien intégré socialement :**  
Adultes âgés entre 20 et 49 ans avec un lieu de résidence et un emploi stables ou étudiants à plein temps.



### Profil des participants

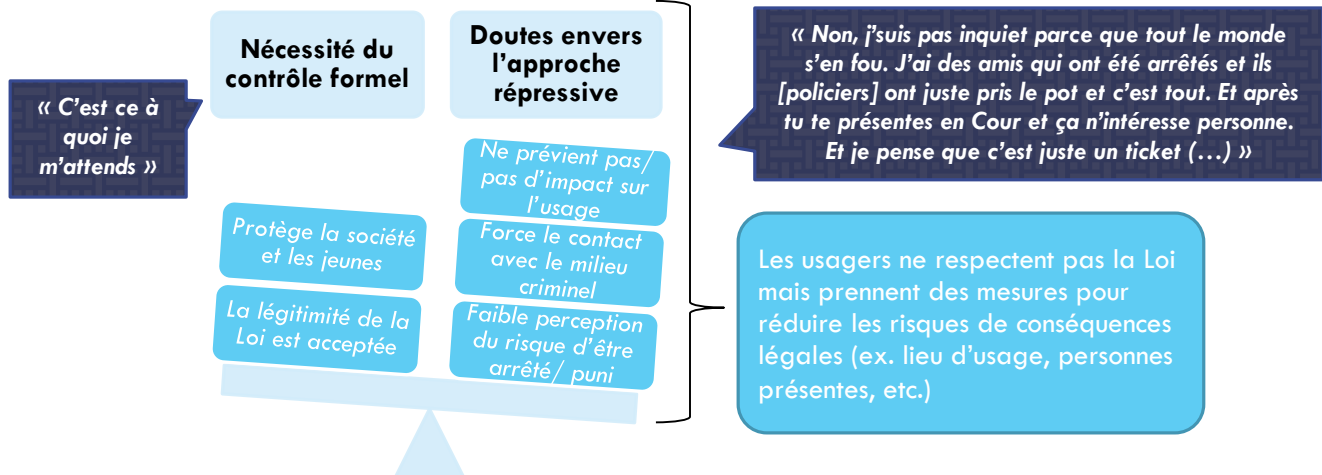
Âge	31 ans
Genre (homme)	51%
Statut marital (couple)	59%
Né au Canada	91%
Scolarité (université)	49%
Occupation (travailleurs)	86%
Revenu annuel :	
< 25 000\$	30%
25 000\$ – 50 000\$	30%
> 50 000\$	40%

Les participants ont complété un court questionnaire et une entrevue semi-dirigée. Une première codification du matériel a été réalisée selon les principes de la théorie ancrée. Des analyses secondaires des thèmes pertinents ont par la suite été réalisées et contre-validées par deux analystes.

## Résultats

### Perceptions et propos des participants concernant le **CONTRÔLE FORMEL** :

- Les usagers de cannabis ont une perception paradoxale de la Loi et des sanctions criminelles, reconnaissant d'un côté la nécessité du contrôle formel, tout en remettant en doute l'efficacité de l'approche répressive.



- Plusieurs sont plus critiques envers la Loi, qui, selon eux :
  - Cause des méfaits et des effets pervers, tels que :
    - Avoir un dossier criminel pour possession simple de cannabis;
    - Ne pas pouvoir contrôler la qualité du produit.
  - Est excessive :
    - Disproportion perçue entre le danger du cannabis et la punition prévue pour son usage;
    - Le cannabis est considéré comme moins problématique que le tabac et l'alcool qui sont des produits légaux;
    - La possession de cannabis n'est pas vue comme un crime.
  - Favorise un mésusage des ressources, qui devraient plutôt servir à traquer les organisations criminelles et non les usagers.

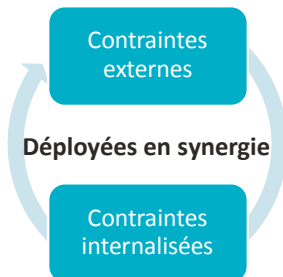
« Tu peux tuer quelqu'un, et sortir [de prison] dans trois ans. Pourquoi imposer cinq ans [pour le cannabis]? »

« On devrait miser sur la décriminalisation juste pour désengorger les ressources (...) »

## Résultats

### Perceptions et propos des participants concernant le **CONTRÔLE INFORMEL** :

- 1 Le contrôle informel est plus vaste, subtil et difficile à identifier et à définir. Il se manifeste de différentes façons et peut être mis en place par tous les acteurs sociaux.
- 2 Les participants perçoivent une normalisation de l'usage alors que le cannabis est de plus en plus accepté et que l'opinion publique change graduellement pour devenir plus favorable.
- 3 Les règles informelles gouvernent l'usage de 2 façons, étant internalisées ou externalisées par les participants :



**Les contrôles informels sont bien acceptés (internalisés) par les usagers.**

« Dans les années 70 ou 80, le gars qui fumait du pot était vu comme un déviant et maintenant, tu dois faire de l'héroïne pour être un déviant, non? »

« Je ne sens pas que c'est bien pour moi, ou qui que ce soit dans l'univers, d'imposer ce qui est acceptable pour moi à quelqu'un d'autre. »

- 4 Les participants évitent l'usage dans certains contextes pour différentes raisons :
  - Respecter, protéger ou de pas influencer les autres;
  - Parce que cela semble inapproprié ou qu'ils ne sont pas à l'aise;
  - Préserver leur réputation et leur image;
  - Maintenir un certain niveau de productivité et de performance;
  - Éviter le jugement des autres ou par peur de ne pas être acceptés.

**Le statut illégal du cannabis influence les attitudes sociales des usagers.**

- 5 Les contextes sociaux qui influencent l'usage des participants sont :
  - Les lieux publics;
  - En présence de non-usagers, de membres de la famille, de personnes âgées ou jeunes, ou des collègues ou patrons;
  - En contexte de performance (ex. travail/école, matin/jour, etc.);
  - S'ils vivent certaines émotions telles que la colère ou la tristesse.

« J'aime être discret par rapport à ça. Je ne veux pas le faire [consommer] en présence de jeunes qui sont impressionnables. »

## Discussion

Cette étude met en lumière le **peu d'efficacité du contrôle formel pour dissuader l'usage du cannabis** chez des consommateurs réguliers. La Loi n'a pas pour impact l'arrêt ou la réduction de leur consommation, mais une adaptation de leurs pratiques afin d'éviter les conséquences légales. Selon eux, les risques de sanctions sont faibles et ils ne sont pas convaincus de la légitimité de la Loi. Certains usagers soulignent de plus les méfaits que cause la criminalisation du cannabis.

Les participants rencontrés perçoivent plus d'acceptation du cannabis au sein de la société, mais l'illégalité a une influence sur les attitudes sociales envers les consommateurs de cannabis.

Le **contrôle informel est bien présent et influence les contextes de consommation** de cannabis des usagers réguliers. Le contrôle informel tend ainsi à avoir plus d'impact que le contrôle formel puisqu'il est accepté et respecté, de façon volontaire, par les usagers. Le contexte social est important puisqu'il détermine quand, où et avec qui le cannabis est consommé.

### EN CONTEXTE DE LÉGALISATION DU CANNABIS

Les contrôles formels seront toujours présents mais sous la forme de réglementations (plutôt qu'une Loi criminelle). Pour minimiser la désapprobation sociale et favoriser l'usage responsable, ces contrôles devront s'appuyer sur une compréhension des pratiques actuelles des usagers et sur les contrôles informels déjà existant.